

## LE NORD CANADIEN

LE RENVOI DU RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES  
TERRES AU COMITÉ PERMANENT

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pourrait-il confirmer, pour la gouverne de la Chambre, la promesse qu'il a faite au comité permanent des affaires indiennes et du nord canadien au cours de la dernière session, de lui renvoyer son projet de règlement sur l'utilisation des terres dans les Territoires? Dans le cas de l'affirmative, pourrait-il dire à la Chambre quand il sera disposé à soumettre ce projet de règlement à l'examen du comité?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, je ne peux me rendre au désir de l'honorable député, car les règlements en question n'ont pas encore été approuvés par le gouverneur en conseil, mais aussitôt qu'ils le seront, je tâcherai de déterminer si cette question peut être déferée au comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

\* \* \*

## L'AUDITEUR GÉNÉRAL

## L'ADOPTION PAR LE COMITÉ DU RAPPORT DE L'AUDITEUR

[Traduction]

**M. Norman A. Cafik (Ontario):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député de Pontiac qui était vice-président du comité des comptes publics? Je la lui pose en raison de l'absence du président, le député de Wellington. Je demande si le cinquième rapport fait à la Chambre des communes en date du 26 juin 1970, concernant le rapport de l'Auditeur général, a de fait été adopté à l'unanimité.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question est irrégulière. Les questions posées aux présidents de comités ne peuvent viser que les activités à venir de ces comités. Ainsi, on peut demander si les comités tiendront des séances ou non. Au point de vue de la procédure, la question du député n'est pas acceptable.

\* \* \*

## LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

## LA COMPÉTENCE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Devant la recommandation que la Commission canadienne du blé soit confiée au ministère de l'Agriculture qu'a faite le groupe d'étude du comité des grains créé pour se pencher sur le rapport de la Commission de planification de l'agriculture lors du congrès qui vient tout juste de prendre fin à Ottawa, puis-je demander quand le premier ministre compte donner suite à cette importante recommandation?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai encore reçu aucun rapport. Je les étudierai quand je les aurai reçus.

[L'hon. M. Hees.]

## LA CONSOMMATION

LES PRIX ET LES MARGES DE PROFIT DANS  
LE COMMERCE DE DÉTAIL

**M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington):** Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celles qu'ont posées mon chef et d'autres députés. Je vais donc omettre le préambule, et demander au ministre s'il va recourir à une quelconque méthode efficace de surveillance et de contrôle pour maintenir des prix et des bénéfices raisonnables et légitimes dans le commerce de détail des aliments, de façon à protéger les intérêts des consommateurs et à permettre aux petits commerces indépendants de nos localités rurales de survivre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La question de l'honorable député porte une motion de fond. Je considère qu'il a fait une suggestion au ministre, et doit présumer que celui-ci en tiendra compte.

**M. Alkenbrack:** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations ne pourrait-il pas répondre oui ou non?

**M. l'Orateur:** L'honorable député doit présumer que la réponse à une question aussi logique et intéressante ne peut être qu'affirmative.

\* \* \*

## LES FINANCES

LES EXEMPTIONS FISCALES AU «TIME» ET AU  
«READER'S DIGEST»

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Elle se rapporte à la décision du gouvernement. Celui-ci a prétendu que, pour des raisons constitutionnelles, il ne pouvait se mêler de la vente de la Ryerson Press à la société McGraw-Hill. Ma question a trait à un domaine où il existe une interdiction nationale. Le ministre prendra-t-il immédiatement des mesures pour mettre fin aux exemptions fiscales accordées au *Time* et au *Reader's Digest*?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, cette question a déjà été traitée par le Parlement. Une loi a été adoptée. Si le gouvernement voulait y apporter des changements, il le proposerait naturellement de la manière normale.

**M. Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je présume d'après cette réponse que le ministre va continuer de rallier le *Time* et le *Reader's Digest* à son parti.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

QUÉBEC—DISCUSSIONS RELATIVES AU TRANSFERT À LA  
COMPÉTENCE PROVINCIALE

[Français]

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.